

BNSSA

Brevet National de Sécurité Et de Sauvetage Aquatique

Public concerné

17 ANS – Non accessible aux personnes à mobilité réduite

Prérequis : Savoir nager – PSE1 à jour -aptitude médicale de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier.

Renseignements pratiques

Durée : 35 heures (semaine bloquée)

Participants : 2 à 24 stagiaires

Attestation : Diplôme National

Actualisation : tous les 5 ans

Moyens pédagogiques

Matériel : Vidéoprojecteur, PC, salle spacieuse, piscine.

Intervenants : BPEJSAAN – BNSSA – SSA et FPS à jour de formations continues, reconnus par l'UDSP76

Evaluation : Examen 4 épreuves

Validation : Jury

[Arrêté du 6 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 23 janvier 1979 fixant les modalités de délivrance du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques).

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp76.com

Grand Public : Dates consultables sur notre site internet : www.udsp76.com

Documentation

Chaque participant reçoit :
- 1 livre BNSSA

Renseignements

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS
DE LA SEINE MARITIME – UDSP76

2 Bis Rue du Colonel Trupel – 76190 YVETOT
02.32.70.44.35 – udsp76@wanadoo.fr - www.udsp76.com

N° Déclaration d'existence : 237 602 604 76

SIRET : 78 112 44 09 000 25 - Code APE : 949 9 Z

Objectifs

Le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (**BNSSA**) est un brevet national français de sécurité et de sauvetage aquatique permettant de surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées, et d'assister les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) dans la surveillance de baignade d'accès payant.

Déroulé pédagogique

- **Accueil et Présentation** des formateurs et du programme de la formation
- **La réglementation : 10 h**
 - ✓ Surveillance de baignade
 - ✓ Domaine de compétence et obligations du maire.
 - ✓ Catégories de baignades, signalisation et panneaux d'affichage
 - ✓ Balisage, poste de secours, navigation, chasse et pêche
 - ✓ Secours (CROSS/POSS), responsabilité, Météo, PEC (piques, coups de chaleur, noyade), accident de plongée.
- **Natation : 20 h (par atelier ou en individuellement)**

Techniques de nage :

 - ✓ Crawl, rétropédalage, dos, P.M.T., apnée, statique
 - ✓ Prise de dégagement + sortie de l'eau + secourisme
 - ✓ Piquets canard, remontée mannequin, virage P.M.T., Remorquage
- **Préparation à l'examen (Q.C.M) : 5 h**
 - ✓ 1 Q.C.M / jour + 1 Q.C.M. « blanc » en fin de stage.
- **Réponses aux questions, clôture formation avant examen.**

